



Messe en voiture du dimanche 17 mai
Capitole, Châlons-en-Champagne

Photo : ©SandrineSilly

Éditorial

DES PRÊTRES POUR LA MISSION

Avec le déconfinement progressif, ce sont les relations pastorales qui reprennent doucement. Il y a de la joie à se retrouver. Je l'ai constatée sur les visages des prêtres et des fidèles lors des deux messes en voiture qui ont rassemblé beaucoup de monde au Capitole. La solitude et l'isolement pendant 70 jours ont provoqué bien des détresses, des prises de distance. Beaucoup d'initiatives ont pourtant permis de ne pas perdre le lien, mais certains ont décroché. Or, rien ne remplace la rencontre. Alors, avec la prudence requise, nous reprenons la vie communautaire et le chemin de nos célébrations, pour exercer notre sacerdoce baptismal. La relation entre le pasteur et les brebis demeure le modèle biblique de la relation entre le prêtre et les fidèles au service desquels il est envoyé en mission. Le mois de juin nous permet de nous réjouir ensemble du ministère des prêtres :

- beaucoup célèbrent leur anniversaire d'ordination, et parmi eux certains fêtent un jubilé. Nous nous rassemblerons à la cathédrale le 29 juin pour rendre grâce à l'occasion de la fête des saints Apôtres Pierre et Paul. Sans oublier de prier pour les 9 prêtres décédés depuis un an ;
- quelques nominations sont publiées, faisant apparaître des équipes de prêtres « in solidum » prenant en charge progressivement les différentes paroisses d'un même espace missionnaire. C'est un défi que quelques prêtres relèvent avec confiance pour adapter l'exercice du ministère à la réalité d'aujourd'hui et de demain ;
- le diocèse a accueilli un prêtre à la communauté d'Andecy et un diacre d'Autun qui rejoindra les paroisses du Vignoble ; deux diacres de la communauté St-Martin vont arriver à Châlons cet été.
- un jeune homme achève son année de discernement à la Maison St François de Sales à Paray-le-Monial, et un autre va y entrer en septembre prochain. Tous deux sont d'Épernay.

Nous continuons bien entendu (n'est-ce pas ?) notre prière pour les vocations chaque premier Dimanche en paroisse, et chaque premier vendredi à L'Épine.

✠ François TOUVET
Evêque de Châlons



Infos localesp.3

- Dispositions pratiques en vue de la reprise des célébrations liturgiques (Extraits)



Officiel..... p.2 et 3

- Nominations
- Informations



Infos nationales.....p.4

- Solennité du Sacré-Coeur de Jésus



Église Universellep.4

- Défi-intention de prière du Saint-Père pour le mois de juin : le chemin du cœur.



Nominations

à compter du 1^{er} juin 2020

⇒ **Curie diocésaine :**

Conformément au Can. 482, et avec l'accord de Monseigneur Benoit RIVIERE, évêque d'Autun, Chalon et Mâcon, l'abbé David BONNETAIN, diacre, est nommé Chancelier ad interim.

à compter du 1^{er} septembre 2020

⇒ **Curie diocésaine :**

L'abbé Pierre HUYNH est nommé délégué épiscopal pour la Mission « Liturgie et Sacrements ».

⇒ **Espace missionnaire de Châlons et espace missionnaire de Champagne :**

Sur proposition de Don Paul PREAUX, Modérateur Général de la Communauté Saint-Martin,

- Don Erwan COURGIBET est nommé curé des paroisses Saint-Etienne (Châlons centre), Saint-François-de-Sales (Les Mothées) et Sainte-Marie (Sources de la Vesle), et Recteur du sanctuaire Notre-Dame de L'Épine. Il poursuit sa mission dans la pastorale des jeunes. Il succède à Don Bruno ATTUYT qui rejoint l'archidiocèse de Lyon.

- Don Jérôme ELISABETH (26 ans) et Don Paul GANTOIS (29 ans), qui seront ordonnés diacres le 27 juin 2020, rejoignent la communauté de Châlons.

⇒ **Espace missionnaire du Vignoble :**

- Conformément aux Can.517 §1 et 543, l'abbé François de MIANVILLE et l'abbé Pierre HUYNH sont nommés prêtres « in solidum » pour les paroisses Saint-Benoît (Les Coteaux Sud d'Épernay), Saint-Hildegryn (Vallée de la Marne), Saint-Rémi (Epernay), Saint-Sébastien (Les Rives de la Marne). Ils résident à Epernay. L'abbé François de MIANVILLE est le modérateur.

- En l'état actuel, le projet de partenariat avec

le diocèse de Fréjus-Toulon présenté en 2019 ne peut malheureusement pas être poursuivi. L'évêque de Fréjus-Toulon rappelle l'abbé François-Régis FAVRE.

- Avec l'accord de Monseigneur Benoit RIVIERE, évêque d'Autun, Chalon et Mâcon, l'abbé David BONNETAIN, diacre, est nommé au service des paroisses Saint-Benoît (Les Coteaux Sud d'Épernay), Saint-Hildegryn (Vallée de la Marne), Saint-Rémi (Epernay), Saint-Sébastien (Les Rives de la Marne). Il réside à Épernay.

⇒ **Espace missionnaire du Perthois :**

Conformément aux Can.517 §1 et 543, l'abbé Marc HEMAR et l'abbé Gaspar KOMISER sont nommés prêtres « in solidum » pour les paroisses Bienheureux-Charles-de-Foucauld (Vitry le François), Saint-Jean-Apôtre (Marne et Bocage), Saint-Jean-Bosco (Seuil du Perthois), Saint-Pierre (Les Monts Torlors), Sainte-Marie (La côte de Vergeois). Ils résident à Vitry-le-François.

L'abbé Marc HEMAR est le modérateur.

⇒ **Espace missionnaire de la Brie :**

Conformément aux Can.517 §1 et 543, l'abbé Denis VEJUX, l'abbé Mathieu OUOBA et l'abbé Jean-Baptiste VU sont nommés prêtres « in solidum » pour

les paroisses Bienheureux-Frédéric-Ozanam (Aube et Seine), Saint-Augustin (Fère Ensemble), Saint-Alpin (Le Surlélin), Saint-Louis-Marie-Grignon-de-Montfort (Le Grand Morin), Saint-Vincent-de-Paul (Montmirail), Sainte-Léonie-Aviat (Le Sézannais). L'abbé Denis VEJUX est le modérateur. Ils conservent leurs résidences respectives avant de se regrouper à Sézanne quand le nouveau presbytère aura été aménagé dans la maison des Sœurs de Bon Secours que le diocèse achète à la congrégation.

⇒ **Prêtres retirés**

L'abbé Pierre HUBLART a demandé à mettre fin à sa mission d'aumônier des Sœurs de Saint Frai, à Tarbes. Il revient dans le diocèse et réside à Breuvery-sur-Cooles.



Informations

⇒ **Rappel**

Le Saint-Siège en accord avec la Congrégation pour les Églises orientales a décidé de transférer la quête impéree pour les Lieux Saints au dimanche 13 septembre prochain, veille de l'Exaltation de la Sainte Croix. Cette quête était prévue initialement le Vendredi Saint.



⇒ **Denier de Saint Pierre**

Mgr le Nonce Apostolique nous informe que le Saint-Père a décidé de reporter la quête pour le Denier de Saint-Pierre au Dimanche 4 octobre 2020. Cette quête était prévue initialement le 15 août dans notre diocèse. La quête du 15 août sera donc conservée par les paroisses.

Dispositions pratiques en vue de la reprise des célébrations liturgiques (Extraits)

À compter du 23 mai 2020, par décret du Gouvernement, la reprise des cérémonies religieuses avec assemblée est de nouveau possible. Les risques toujours importants de contamination au Covid-19 étant encore présents, ce décret est accompagné de lignes directrices qui confirment les dispositions qui avaient été proposées par la CEF dans le plan de déconfinement soumis aux pouvoirs publics. Les présentes dispositions particulières seront mises en œuvre dans les lieux de cultes catholiques des diocèses de Reims et de Châlons (départements de la Marne et des Ardennes).

⇒ **Aménagement de l'église**

- Il doit permettre le respect d'une juste distanciation et éviter les croisements de personnes;
- Il tient compte du nombre maximum de participants autorisés, qui est fonction de la capacité du lieu (règle des 4m2);
- Les places à laisser libres seront matérialisées et une signalétique mise en place (marquage au sol, murs) pour informer sur les consignes de placement et rappeler les gestes barrière;
- Une désinfection adaptée de l'église sera réalisée (bancs, chaises, poignées de portes, etc.). Les bénitiers sont vides et désinfectés;
- Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition pour tous les participants et des masques en



- cas d'oubli;
- La feuille de chants, selon les possibilités, peut être mise à disposition sur un site internet ou distribuée par des personnes après désinfection des mains;
- Un service d'accueil à l'entrée et à la sortie de l'église veillera au respect des dispositions.

⇒ **Pendant la messe**

- Par devoir d'exemplarité et de solidarité avec les fidèles, il est demandé aux célébrants de porter le masque comme eux, sauf aux moments où cela n'est pas possible (concélébration, communion des prêtres, prédication). Tout sera mis en œuvre par le clergé célébrant pour veiller au respect de la distanciation et des gestes barrières;
- Il n'y aura pas de procession des dons;
- La quête se fera sans que les fidèles aient à se transmettre de panier de quête. Au besoin prévoir des troncs à la sortie de la célébration.

⇒ **Communion**

Le mouvement de communion devra se réaliser en conservant une distance suffisante lors de la procession des fidèles (1,50 m). Chaque fidèle retirera son masque au dernier moment. La communion sera reçue main étendue bien à plat, en respectant une distance suffisante avec le ministre.



DÉSINFECTION DES MAINS à L'ENTRÉE au GEL HYDROALCOOLIQUE POUR TOUS



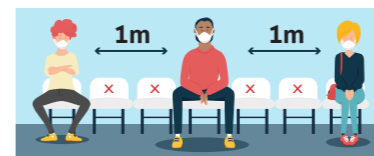
Pas d'ATTOUPPEMENT, DE RAPPROCHEMENT NI DE REGROUPEMENT même sur LE PARVIS OU LE PARKING



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR TOUS à PARTIR DE 11 ans



RESPECTEZ LE SENS DE CIRCULATION, (SI POSSIBLE, ne pas revenir en ARRIÈRE ni se croiser)



Laissez une distance de 1 mètre ENTRE DEUX PERSONNES





Solennité du Sacré-Cœur de Jésus

Au nom de tous les évêques de France, Monseigneur de Moulins-Beaufort et les membres du conseil permanent de la CEF monteront en pèlerinage le 8 juin à la basilique de Montmartre. Pour confier notre pays et nos diocèses au Seigneur, la solennité du Sacré-Cœur sera célébrée cette année le vendredi 19 juin.



La consécration de la France

Les révélations faites à Sainte Marguerite-Marie à Paray-le-Monial en 1675 se sont traduites par l'institution de la fête du Sacré-Cœur en 1856, le vœu national en 1871, la consécration de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre de 1875 à 1923 ou bien la consécration de la France au Cœur de Jésus, en communion avec le pape Pie XII, par un million de familles et leurs évêques en 1945.



Se consacrer personnellement

« Seigneur Jésus, Toi qui es venu allumer un feu sur la terre, je m'abandonne aujourd'hui à la volonté du Père et au souffle de l'Esprit. Purifie mon cœur, embrase-le d'amour et de charité, fais grandir en moi le désir de sainteté. Et par le Cœur Immaculé de Marie, je me consacre tout entier à ton Cœur pour t'aimer et te servir ».



Se consacrer en famille

« Cœur de Jésus, Toi qui t'es consacré au Père par amour pour nous, nous voulons, dans le souffle de ton Esprit saint, te consacrer par amour nos vies et nos familles, tout ce que nous sommes, les enfants que le Père nous a donnés et ceux qu'il voudrait nous donner encore. Nous te consacrons nos maisons, notre travail et nos gestes les plus simples. Nous te consacrons nos épreuves et nos joies pour que l'amour dont tu nous as aimés nous garde en Toi et demeure en nous à jamais ; pour que le feu de ton Amour embrase le monde entier et que les fleuves d'Eau Vive de ton Cœur ouvert jaillissent jusqu'en la vie éternelle, Amen ».

(Prières que l'on peut dire particulièrement en ce 100^{ème} anniversaire de la consécration de la Basilique de Montmartre).



Défi-intention de prière du Saint-Père pour le mois de juin : le chemin du cœur.



Chaque mois, l'équipe du Réseau Mondial de Prière - France illustre l'intention proposée par le Pape à travers des pistes de prière, des témoignages concrets, et relaie l'appel du Saint-Père au travers d'une vidéo.

En juin, **prions pour que ceux qui souffrent trouvent des chemins de vie en se laissant toucher par le Cœur de Jésus.**

En savoir plus :

www.prieraucoeurdumonde.net

Photo : @Wikipedia